

MARQUAGE ÉLECTRICITÉ 2023

Année de référence: 2023 Ventes d'électricité: 54.9 GWh

L'électricité fournie à nos clients bénéficiant de l'approvisionnement de base ainsi qu'à nos clients ayant accès au réseau a été produite à partir de:

	Total	de la Suisse
Energies renouvelables	100.0 %	95.9 %
Energie hydraulique	89.5 %	85.4 %
Energie solaire	4.5 %	4.5 %
Électricité subventionnée par la RPC ¹	6.0 %	6.0 %
Energies non renouvelables	0.0 %	0.0 %
Energie nucléaire	0.0 %	0.0 %
Gaz naturel	0.0 %	0.0 %
Déchets	0.0 %	0.0 %
Total	100.0 %	95.9 %

¹ Composition : électricité subventionnée : 53.4% d'énergie hydraulique, 18.2% d'énergie solaire, 4.3% d'énergie éolienne, 20.6 % de biomasse , 3.5% déchets urbains issus de la biomasse, 0% de géothermie. Cette énergie provient de la production d'électricité renouvelable et est soutenue par des subventions issues de la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC).

² Les clients d'IB-Murten ayant accès au réseau (clients dits du marché libre) et disposant d'un contrat de fourniture conclu avant le 01.11.2017 peuvent présenter de l'énergie d'origine inconnue.

Pour les clients en approvisionnement de base (Ventes Total 28.8 GWh)

SolarMurten Ventes d'électricité: 2.4 GWh (8.5 %)

	Total	de la Suisse
Energies renouvelables	100.0 %	100.0 %
Energie solaire	98.0 %	98.0 %
Energie hydraulique	2.0 %	2.0 %

AquaSuisse Ventes d'électricité: 24.1 GWh (83.6 %)

	Total	de la Suisse
Energies renouvelables	100.0 %	100.0 %
Energie hydraulique	100.0 %	100.0 %

AquaEuro Ventes d'électricité: 2.3 GWh (7.9 %)

	Total	de l'Europe
Energies renouvelables	100.0 %	100.0 %
Energie hydraulique	100.0 %	100.0 %